

Vos questions / nos réponses

# Mon père alcoolique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/05/2014 07:03

Bonjour, depuis environ 8 ans mon père (50 ans) est alcoolique. Sa à commencer tout doucement, puis de pire en pire. Maintenant, quand je rentre tous les soirs du lycée il est déjà bien bourrer. Il commence à boire vers 16H et il n'arrête pas jusque vers 22H. A cause de ce problème, il devient très violent verbalement, il me dit des choses horribles, des insultes, des reproches. Une fois il m'a même dit qu'il ne me considérai plus comme sa fille.. J'en parle dès fois avec ma mère mais elle me dit qu'il faut que je prenne sur moi, que je lui obéisse. Elle voudrais divorcer mais il la force à ne pas le faire, elle a peur de lui. Dans ma famille tout le monde est au courant mais personne ne fait rien car ils on peur eux aussi.

Au moment où j'écris ce message il est 9h du matin, et il vient de boire en à peine 30 minutes la bouteille de cognac que maman gardais pour sa cuisine. Il est extrêmement énervé, j'ai vraiment peur de lui. Je sais qu'il serait capable d'être violent physiquement, et je sais qu'un jour ou l'autre ça va forcément arriver.. Je suis vraiment coincée je ne sais plus quoi faire, Aidez moi à trouver une solution s'il vous plaît !

---

**Mise en ligne le 09/05/2014**

Bonjour ,

Nous comprenons votre détresse. Nous allons vous donner des informations et orientations, qui nous l'espérons, vous permettront petit à petit de trouver des solutions pour ne plus avoir à subir les comportements violents de votre père.

La consommation d'alcool régulière et dans l'excès est destructrice et peut entraîner des troubles du comportement allant jusqu'à des actes de violence. Ceci explique sans doute les débordements de votre père. Cela ne justifie pas que vous les subissiez, vous et votre mère. C'est à votre père que revient la décision de trouver une aide pour arrêter ou diminuer ses consommations. S'il ne le fait pas, il est important que vous et votre mère trouviez l'aide et le soutien pour vous protéger. Votre mère semble tenue par la peur de représailles si elle quittait votre père. Votre situation nécessiterait une aide extérieure: le conseil et le soutien de personnes connaissant les problèmes que pose cette situation. A savoir, la question du

logement, le soutien envers la personne en souffrance, l'abandon de la personne violente, la peur des menaces de destructions ou d'autodestructures... Ces personnes pourront vous aider à trouver des solutions et pourront vous apporter un soutien.

Nous vous proposons plusieurs services téléphoniques anonymes qui proposent une écoute, des conseils et une orientation. Vous pouvez les appeler, seule ou accompagnée ou proposer à votre mère de le faire.

**ENFANCE ET PARTAGE :** **0 800 05 1 2 3 4** (Gratuit depuis un poste fixe) Du Lundi au Vendredi de 10h à 18h.

Leur site est consultable [ici](#).

Ce service téléphonique animé par des bénévoles s'adresse aux enfants. Il vise à protéger, défendre et prévenir les enfants contre toutes formes de maltraitance, que ce soit les violences physiques ou psychologiques.

**SOS FAMILLES EN PERIL :** **01 42 46 66 77** Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h30

Service téléphonique d'écoute, d'aide psychologique et de prévention des violences familiales et maltraitances d'enfants.

**VIOLENCES FEMMES INFO:** **39 19** (Gratuit depuis un poste fixe) Du Lundi au Vendredi 9h à 22h. Le Samedi et Dimanche de 9h à 18h.

Service téléphonique d'écoute anonyme et personnalisée pour les victimes et les témoins de violences faites aux femmes (violence verbales, psychologique ou physiques). Les écoutantes disposent d'une base de données territorialisée permettant d'orienter chaque femme vers une structure adaptée : hébergement, soutien psychologique, informations juridiques, etc.

Leur site est consultable [ici](#).

Si vous avez besoin de précisions, d'une écoute ou de conseils supplémentaires, n'hésitez pas à reprendre contact avec nous via les «questions/réponses», via le chat ou en nous appelant au 0 800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe. La ligne est ouverte 7j/7 de 08h à 02h.

Bien à vous.

---